

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LES RPA de luxe empochent

L'AQDR demande une réforme du crédit d'impôt pour le maintien à domicile

Les grandes chaînes québécoises de résidences pour aînés (RPA) sont devenues en quelques années une source de profit très lucrative, selon une étude approfondie de l'Institut de Recherches et d'information Socio-économiques (IRIS).

Par le biais du crédit d'impôt pour le maintien à domicile, le réseau de ces entreprises de luxe est devenu un véritable « paradis fiscal » interne au Québec, au profit des multinationales qui en sont les propriétaires. En drainant ainsi près du tiers du financement public du maintien à domicile, elles ont empoché plus de 5 milliards de dollars de fonds publics depuis 2007. En 2021, elles draineront ainsi près de 530 millions de dollars de fonds publics.

Pierre LYNCH, président de l'AQDR nationale, rappelle que « les services publics de soins et services à domicile souffrent d'un sous-financement chronique qui ne permet pas de répondre adéquatement aux besoins des aînés, en particulier des plus démunis ».

L'AQDR rappelle le gouvernement du Québec à ses devoirs et réclame une réforme urgente des crédits d'impôt pour le maintien à domicile de tous les aînés du Québec.

Depuis 42 ans, l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) est présente dans la société québécoise pour défendre les droits des aînés et faire entendre leur voix. L'AQDR regroupe plus de 25 000 membres dans 41 sections dans les 16 régions administratives du Québec.

- 30 -

Pour information :

Jean Carette, premier vice-président

450 281-1269

carette.jean1@gmail.com